



NATION
huronne-wendat

255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418-843-3767
Télécopieur : 418-842-1108
www.wendake.ca

Informations importantes pour la saison de chasse à l'original 2021

Kwe,

Alors que plusieurs ont déjà quitté ou quitteront pour la période de chasse annuelle, nous tenions à vous rappeler quelques mesures de sécurité à respecter sur le territoire.

Tout d'abord, sachez que les gardiens du territoire huronne-wendat seront présents sur le territoire afin d'aider les membres de la Nation. Ceux-ci seront basés à L'Étape (Accueil La Loutre) pendant toute la période de la chasse.

Ensuite, de nouvelles exigences s'appliquent pour la conduite de véhicules hors route (VHR). À partir du moment où vous voulez conduire un VHR sur les sentiers autorisés, aménagés et exploités par les clubs d'utilisateurs ainsi que sur les terres publiques ou les terres privées d'une municipalité, **vous devez détenir un permis de conduire valide**. Voici les types de permis de conduire exigés pour circuler en VHR :

- Un permis de conduire de n'importe quelle classe valide et être au moins âgé de 16 ans;
- Un permis d'apprenti conducteur ou probatoire;
- Un permis de conduire délivré par une autre province.
- Rappelons que les conditions liées au permis de conduire du titulaire s'appliquent désormais lorsqu'on conduit un VHR.

N'oubliez pas que conduire un VHR avec les facultés affaiblies par l'alcool la drogue ou les médicaments est interdit. En effet, le Code criminel s'applique également pour la conduite des VHR.

De plus, nous tenions à vous informer que le Conseil de la Nation huronne-wendat a récemment entamé des discussions avec la communauté de Mashteuiatsh. D'ici à ce que des actions conjointes soient mises en place, nous vous demandons de faire preuve de collaboration et de respect durant la période de chasse.

BONNE SAISON DE CHASSE 2021

Denis Bastien
Chef responsable des activités
traditionnelles sur le Nionwentsio